

ATTESTATION COMPOSITIONS MUSICALES SOTHYS

La société Sothys Paris, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 500 000 euros, ayant son siège social à Paris (75 008), 128 rue du Faubourg Saint Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 451 170 807,

Atteste par la présente que les musiques originales « Evasions musicales » :

- o soin signature Hanakasumi™ (1h00'56")
- o soin signature Cérémonie d'Orient (1h01'45")
- o soin événement corps (1h00'37")
- o soin corps sur mesure évasion vanille et bois de santal (1h03'47")
- o soin corps sur mesure évasion fleur d'oranger et bois de cèdre (1h00'19")
- o soin corps sur mesure citron et petit-grain (1h03'15")

sont des œuvres de commande, composées par Jean-Philippe Madrid et Thomas Madrid, qui n'ont pas été déposées au catalogue de la SACEM, ou de toute autre société de perception et de répartition de droits d'auteur.

En conséquence, la diffusion de ces musiques originales n'est pas assujettie à redevance SACEM ou de toute autre société de perception et de répartition des droits d'auteur, sur le fondement des droits d'auteur.

De ce fait, aucune redevance SACEM ou équivalente fondée sur les droits d'auteur n'est due par les distributeurs et clients de la marque SOTHYS, en France ou à l'étranger, du fait de la diffusion de ces musiques originales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
A Brive,
Le 1^{er} janvier 2014

Christian Mias
Président

